

GEEN COMMENTAAR

Chronique Vincent Rocour

Le néerlandais comme patrimoine

La ministre flamande de l'Enseignement Hilde Crevits (CD&V) a fait le buzz cette semaine en Flandre. Dans une interview au "Nieuwsblad", elle s'est inquiétée de l'énorme fossé qu'il y a entre les résultats des enfants qui parlent le néerlandais à la maison et ceux qui s'expriment dans une autre langue. Un fossé qui s'est aggravé entre la première et la seconde générations. Un enseignant de Maasmechelen lui a rapporté avoir vu une élève quitter l'école à 18 ans parlant un néerlandais impeccable et revenir quelques années plus tard pour inscrire son enfant qui ne parlait, lui, pas un mot de néerlandais. "Ça ne va", a-t-elle scandé. Les parents doivent prendre leurs responsabilités, aller au contact avec les profs, participer à la vie de l'école, etc.

En Flandre, beaucoup ont vu dans cette sortie une tentative, pour le CD&V, de remettre le curseur un peu plus à droite et réinvestir le champ de l'identité libre à la N-VA. Le coup a porté d'ailleurs. Les ténors de la N-VA ont été obligés de saluer un discours "courageux". A l'Open VLD, le meilleur maire du monde, Bart Somers, a surenchéri en proposant de prévoir une sanction financière pour les pa-

rents qui ne se rendent pas aux réunions à laquelle l'école de leur enfant les invite.

Le dogme

Toutes les réactions n'ont évidemment pas été positives. Les représentants des associations d'immigrés ont dénoncé une sortie réductrice, inutilement vexatoire. Mais personne n'a contesté l'importance, pour les parents, de connaître le néerlandais pour favoriser la scolarité de leurs enfants. C'est que, en Flandre, la langue, c'est un dogme, le passage obligé pour l'intégration. Etre Flamand, ce n'est pas seulement habiter en Flandre. C'est aussi parler le néerlandais.

Jusqu'au raidissement.

Un autre débat a été mené cette semaine. L'université de Gand s'est plaint de la lourdeur des contraintes qui existent pour l'organisation de filières d'étude dans une autre langue que le néerlandais. La législation flamande limite à 6 % dans le premier cycle et à 35 % dans le second le volume

de cours qui peut être dispensé dans une autre langue. Et surtout, il faut pouvoir organiser, en parallèle, le même cours en néerlandais. Mais, dans les milieux universitaires flamands, on craint que ces contraintes viennent handicaper les établissements dans un contexte d'internationalisation de l'enseignement supérieur.

Ce débat-là a cependant tourné court. La N-VA a fermé la porte. Et la ministre Hilde Crevits l'a verrouillée derrière elle aussitôt. Par crainte de voir le néerlandais se faire déborder.

La Flandre est souvent à l'avant-garde. Mais quand il s'agit de toucher à la langue, elle se montre d'une prudence maladroite. Elle a ainsi mis 10 ans de plus que la Communauté française pour adopter l'enseignement en immersion. Des décennies du combat nationaliste l'ont rendue méfiante par rapport aux langues dominantes. En périphérie comme ailleurs.

**Etre Flamand,
ce n'est pas
seulement
habiter en
Flandre.**